Information Périodique

SOCIETE GENERALE ACTIONNARIAT (FONDS E)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

INFORMATION PÉRIODIQUE AU : 30.06.2026

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE INVESTMENT SOLUTIONS (FRANCE)

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine *Devise de comptabilité de l'OPC : EUR*	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20 / 1° du I de l'article L.214-24-55 du code monétaire et financier	-
b) Avoirs bancaires	-
c) Autres actifs détenus par l'OPC	-
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	**-**
e) Passif	-
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net OPC)	**-**

Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	*Devise parts ou actions*	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur liquidative)
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage Actif net	Pourcentage Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	-	-
b) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	-	-
c) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	-	-

Répartition des actifs par devise

Devises *(10 principales devises)*	Montant *En devise de comptabilité de l'OPC* EUR	Pourcentage Actif net	Pourcentage Total des actifs
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
Autres devises	-	-	-
Total	**-**	**-**	**-**

Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

Pays *(10 principaux pays)*	Pourcentage Actif net	Pourcentage Total des actifs
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Autres pays	-	-
Total	**-**	**-**

Répartition des actifs par secteur économique

Secteur économique *(10 principaux secteurs)*	Pourcentage Actif net	Pourcentage Total des actifs
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Autres secteurs	-	-
Total	**-**	**-**

Ventilation des autres actifs par nature

Nature d'actifs	Pourcentage Actif net	Pourcentage Total des actifs
Parts d'OPC	**-**	**-**
- OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	-	-
- FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	-	-
- Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Autres actifs	**-**	**-**
Total	**-**	**-**

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres *Devise de comptabilité de l'OPC : EUR*	Mouvements *(en montant)* Acquisitions	 Cessions / Remboursements
a) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.	-	-
b) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	-	-
c) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	-	-
Total sur la période	**-**	**-**

Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions	Nature	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Information sur les commissions de surperformance (en EUR)

Commission de surperformance (frais variables) : montant et % des frais sur la période	Montant	%
Catégorie de part :		
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé

Néant.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Wording AVIVA :

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de la période.

Ou

Au (date de la plaquette), l'OPC n'a pas de position sur titres soumise à la règlementation SFTR à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS). Cependant, au cours de la période, l'OPC a effectué des transactions de financement sur titres soumises à la règlementation SFTR qui ont dégagé des revenus d'un montant de XX et des coûts d'un montant de XX.

Wording ELLIPSIS :

Au cours de la période, l'OPC n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la règlementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Ou

Au (date de la plaquette), l'OPC n'a pas de position sur titres soumise à la règlementation SFTR à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS). Cependant, au cours de la période, l'OPC a effectué des transactions de financement sur titres soumises à la règlementation SFTR qui ont dégagé des revenus d'un montant de XX et des coûts d'un montant de XX.

Wording LONGCHAMP :

Au cours de la période, l'OPC n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

Ou

Au (date de l'arrêté), l'OPC n'a pas de position sur titres soumise à la réglementation SFTR à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS). Cependant, au cours de l'exercice, l'OPC a effectué des transactions de financement sur titres soumises à la réglementation SFTR qui ont dégagé des revenus d'un montant de XX et des coûts d'un montant de XX.

Wording UBGI :

Au cours de la période, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Ou

Au (date de la plaquette), l'OPC n'a pas de position sur titres soumise à la règlementation SFTR à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres ou de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS). Cependant, au cours de la période, l'OPC a effectué des transactions de financement sur titres soumises à la règlementation SFTR qui ont dégagé des revenus d'un montant de XX et des coûts d'un montant de XX.

Wording SG29

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la règlementation SFTR.

Wording CPR :

EN ATTENTE DONNÉES SDG + CONTROLE
A METTRE A JOUR
SGSS

Inventaire au 30.06.2026

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Action						
FR0000130809	SOCIETE GENERALE SA	PROPRE	58 038 855,00	4 490 466 211,35	EUR	99,95
Total Action				***4 490 466 211,35***		***99,95***
Total Valeurs mobilieres				***4 490 466 211,35***		***99,95***
Liquidites						
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-25 274,40	-25 274,40	EUR	-0,00
Total AUTRES				***-25 274,40***		***-0,00***
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-1 700 979,51	-1 700 979,51	EUR	-0,04
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	114 234,52	114 234,52	EUR	0,00
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	58 780,18	58 780,18	EUR	0,00
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	3 725 327,01	3 725 327,01	EUR	0,08
Total BANQUE OU ATTENTE				***2 197 362,20***		***0,05***
Total Liquidites				***2 172 087,80***		***0,05***
Total SOCIETE GENERALE ACTIONNARIAT (FONDS E)				**4 492 638 299,15**		**100,00**